

----- Message transféré -----  
Sujet : [INTERNET] Contre abattage des 200 arbres avenue bollée  
Date : Tue, 2 Apr 2024 21:18:00 +0200 (CEST)  
De : dominique halle  
Répondre à : dominique halle  
Pour : pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr

Monsieur le préfet,

Le projet des « chronogènes » dans son ensemble mais principalement celui prévu pour l'avenue Bollée n'apparaît pas assez abouti et doit être réexaminé. Nous demandons donc une prolongation de l'enquête ainsi qu'un moratoire pour laisser le temps d'effectuer des études plus pertinentes sur :

- la réelle santé et la longévité des arbres de l'avenue Bollée (et autres prévus à l'abattage),
- sur les alternatives à l'abattage des arbres,
- sur l'évolution attendue du trafic routier et notamment sur le report des automobilistes vers le bus ou le vélo,
- la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>,
- la cohérence avec le plan climat du pays du Mans et la stratégie bas carbone de l'état.

La concertation a été insuffisante en quantité en durée et en qualité. Un tel projet demande une participation citoyenne d'envergure pour entraîner l'adhésion de chacun à ce nouveau plan de mobilité, et aux travaux qu'ils vont engendrer.

Mme halle

Envoyé depuis l'application Mail Orange